

## Observations sur l'analyse du budget 2015 du Département du Rhône pour un habitant

Comme chaque année, CANOL étudie le coût que représentent les collectivités territoriales pour un habitant. Jusqu'à l'an passé, le coût du département était intégré au calcul fait pour un Lyonnais. Mais la Métropole s'étant détachée du département, nous avons pour 2015 fait le calcul pour le seul département, donc pour chacun des 429 000 habitants du nouveau Rhône.

Cette analyse est faite à partir des budgets publiés. Elle consiste à diviser les chiffres publiés par celui de sa population, ce qui permet la comparaison d'une année sur l'autre.

### Remarques préliminaires

La population du Rhône est passée de 1 725 000 habitants à 429 000. Une précédente édition de ce tableau présentait des chiffres différents, car basée sur 440 000 habitants, chiffre différent de celui du budget.

Afin de rendre les choses comparables, nous avons été amenés à faire les redressements suivants :

- Les opérations de négociation de dette ont été soustraites des dépenses d'investissement, des remboursements et des nouveaux emprunts
- Le total des dépenses par fonction est inférieur au total général des dépenses puisqu'il n'inclut pas les dépenses dites « non ventilables » telles que le capital remboursé ou les intérêts de la dette.
- Les dépenses par fonction indiquées sont la somme des dépenses de fonctionnement et d'investissement.
- Il s'agit de budgets, c'est-à-dire de prévisions et non de réalisations. Dans ce genre d'exercice, nos élus ont tendance à maximiser les dépenses et à minimiser les recettes de façon à se constituer des marges de manœuvre. Les comparaisons que CANOL établit au vu des comptes administratifs (publiés en juin) sont plus réalistes puisque basées sur la réalité des chiffres.

### Observations :

#### Les dépenses :

- Globalement elles s'élèvent à 1 232 €, ce qui représenterait une hausse de 199 € par habitant (+19,3%) par rapport à 2014
- Cette hausse est provoquée par celle des dépenses de fonctionnement de +8,5% et surtout un accroissement de 74,1% des investissements (126 € par habitant)
- Les frais de personnel, qui représentent 19% des dépenses de fonctionnement, augmentent de 12,6% : il n'a sans doute pas été simple de répartir les agents avec la métropole.

### **Les recettes :**

- Nous avons noté uniquement les principales, celles provenant de la fiscalité et celles provenant de dotations, allocations ou compensations diverses, majoritairement en provenance de l'Etat
- Les ressources fiscales, directes et indirectes, diminueraient de 102 € par habitant, tandis que les dotations augmenteraient de 162 €, essentiellement grâce à la dotation annuelle de 75 M€ versée par la Métropole, soit 175 € par habitant.

### **La dette :**

- Elle doublera presque, passant de 523 €/h en 2014 à 1 025 € en 2015 ! La répartition des emprunts ne s'est donc pas faite en fonction de celle de la population et les emprunts toxiques restants seront gérés en commun avec la Métropole.
- Elle augmenterait encore de 50€/hab. en 2015 !

### **Les effectifs :**

- Alors qu'ils étaient de 3,2 agents pour 1 000 habitants en 2014, ils passent cette année à 4,4 agents, soit une augmentation de 38%.

### **Ventilation par fonction :**

- L'action sociale, principale source de dépenses du département, 41,8% des dépenses, diminue de 13,5%, vraisemblablement à cause d'une population assistée moins forte qu'à la Métropole.
- La culture baisse de 30%, le département n'ayant plus de raison de subventionner les spectacles de la Métropole
- Toutes les autres fonctions voient leurs masses augmenter significativement.
- L'administration générale augmente de 36,7% du fait de l'augmentation des charges de personnel
- L'aménagement et les services urbains font plus que doubler,
- Les transports également du fait des investissements prévus dans le réseau routier départemental
- Les aides économiques triplent... alors qu'elles étaient déjà essentiellement versées aux entreprises situées dans le nouveau Rhône.
- La sécurité (les pompiers du SDIS) augmente de 13,5%
- L'éducation (les collèges) augmente de 16,3%

<b><u>Dépenses du département du Rhône par habitant</u></b>				
<b>Domaine</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>croissance</b>
Dép. fonctionnement	815 €	863 €	936 €	8,5%
Dép. investissement	180 €	170 €	296 €	74,1%
<b>Total du budget</b>	995 €	1 033 €	1 232 €	19,3%
- dont ressources fiscales	582 €	641 €	539 €	-15,9%
- dont dotations reçues	- €	240 €	402 €	67,4%
Dette au 31/12	501 €	523 €	1 025 €	96,2%
Croissance dette	62 €	42 €	50 €	17,2%
Croissance dette en %	14,1%	8,8%	5,1%	0,0%
Effectifs pour 1000 hab.	3,3	3,2	4,4	38,2%
<b><u>Comment sont réparties ces dépenses ?</u></b>				
<b>Domaine</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>croissance</b>	<b>%</b>
Administration générale	88 €	120 €	36,7%	10,8%
Sécurité	57 €	65 €	13,5%	5,8%
Education et formation	60 €	70 €	16,3%	6,3%
Culture et sports	56 €	39 €	-30,8%	3,5%
Santé, action sociale	539 €	466 €	-13,5%	41,8%
Aménagement, sces urbains	80 €	188 €	134,3%	16,9%
Transports	57 €	135 €	134,4%	12,1%
Economie	10 €	31 €	197,1%	2,8%